

possible d'obtenir les deniers nécessaires à la sécurité de l'individu et des groupes sociaux. Assurance-chômage, assurance-santé, allocations familiales, autant de mesures propres à inculquer chez l'ouvrier le sens de la dignité en même temps que la tranquillité d'âme et le contentement du cœur. Les modifications que l'on se propose d'apporter à la loi des pensions de vieillesse compléteront de façon très heureuse la série de mesures destinées à relever le niveau de bien-être de notre population. Si l'on songe que trois nouveaux ministères seront créés aux fins d'appliquer les lois projetées et de ramener le pays aux travaux et aux habitudes du temps de paix, on se rendra compte de l'ampleur que prendra après le conflit le programme de réorganisation sociale.

Vous connaissez tous, honorables sénateurs, les qualités qui distinguent notre premier ministre. Grand ministre dans la paix, il aura été non moins grand dans la guerre. L'histoire lui reconnaîtra à jamais ce prestige qui s'attache à son nom. Toujours, il a su s'entourer de talents supérieurs capables de le comprendre et de suivre l'idéal de justice sociale qui a constamment inspiré sa politique. Il appartient donc à un ministère ainsi constitué d'enrichir nos statuts de lois si fécondes. Quant au premier ministre lui-même, le programme législatif énoncé dans le discours du trône pourrait à la rigueur être le couronnement de sa carrière. Mais, heureusement, nous avons raison de croire et de souhaiter que son œuvre politique ne s'arrêtera pas là. Ses talents d'administrateur, la maîtrise qu'il a témoignée dans la conduite de la guerre, sa connaissance intime des problèmes internationaux de tout ordre, l'habileté dont il a fait preuve comme secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, un grand sens des réalités joint à un idéalisme foncier, tout désigne le très honorable M. Mackenzie King pour diriger la délégation canadienne qui ira, siéger à la conférence de la paix. Ses conseils, comme chef du gouvernement d'une petite nation, mais d'une petite nation héroïque, seront d'un prix inestimable. Le vœu que j'exprime ici, j'ai l'impression que vous y souscrivez, honorables sénateurs, et je suis convaincu qu'il traduit le sentiment du pays tout entier.

(Traduction)

Pour vous démontrer que je puis manier la langue anglaise comme la langue française, je désire ajouter quelques mots en anglais. Le discours du trône laisse entendre que, au cours de cette session, le Parlement insérera plusieurs mesures sociales dans les statuts.

Tous se rendent compte, je crois, de la nécessité de mesures sociales pour la période d'après-guerre; quelle que soit cependant l'importance de la législation sociale que nous adopterons, le Canada ne saurait jouir d'une véritable prospérité sans l'avènement de la paix mondiale et de la liberté du commerce.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. BEAUBIEN: La prospérité du Canada dépend dans une grande mesure de la sorte de paix que nous aurons après cette guerre. Le Canada a joué dans la guerre un rôle égal à celui de toute autre nation alliée. Au sujet de l'entraide par exemple, nous avons apporté notre aide à la Russie, aux autres dominions, à la Grande-Bretagne et à la Chine. Lorsque les premiers ministres et les autres chefs des diverses nations prendront part à la conférence de la paix, est-ce qu'il y aura au Canada un seul homme capable de jouer un plus grand rôle que le premier ministre actuel? Dieu nous le conserve!

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. BEAUBIEN: Je ne veux pas ici faire de politique, et personne, je crois, ne saurait m'accuser de faire de la publicité politique dans cette Chambre, mais je vous demande en toute sincérité, ce que pourraient faire nos amis du parti conservateur-progressiste, même avec John Bracken à leur tête. De tout temps ou peu s'en faut, le parti conservateur a préconisé la restriction du commerce. En dépit de toutes les mesures sociales que nous pouvons inscrire dans nos statuts, la prospérité est impossible si le commerce subit des restrictions. Quant à la Fédération du commonwealth coopératif, il est évident que ses membres n'entendent rien à la situation internationale. Ils s'imaginent que la simple adoption de mesures sociales, quelle que soit la situation mondiale, assurera la prospérité au Canada. Je ne suis pas économiste, mais le bon sens me dit que la prospérité du Canada dépend du commerce international, et, à mon avis, il n'y a au pays qu'un parti capable d'exercer, à la conférence de la paix, une pression assez forte pour assurer la liberté des échanges commerciaux, c'est le parti libéral.

Honorables sénateurs, il m'est très agréable d'appuyer la motion de l'honorable sénateur du centre de la Saskatchewan (l'honorable M. Johnston).

Sur la motion de l'honorable M. Ballantyne, la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Le Sénat s'ajourne à trois heures de l'après-midi, demain.